



Communication

Case postale, CH-8022 Zurich
Téléphone +41 58 631 00 00
communications@snb.ch

Zurich, le 31 juillet 2026

Rapport intermédiaire de la Banque nationale suisse au 30 juin 2026

La Banque nationale suisse enregistre un bénéfice de 25,2 milliards de francs au premier semestre 2026.

Les positions en monnaies étrangères ont dégagé un bénéfice de 31,7 milliards de francs. Le stock d'or a généré une moins-value de 6,4 milliards de francs. Les positions en francs ont dégagé un bénéfice de 0,1 milliard de francs.

Le résultat de la Banque nationale (BNS) dépend principalement de l'évolution des marchés de l'or, des changes et des capitaux. C'est pourquoi de fortes fluctuations sont la règle, et il n'est que difficilement possible d'en tirer des déductions pour le résultat de l'exercice en cours.

Bénéfice sur les positions en monnaies étrangères

Les positions en monnaies étrangères ont dégagé un bénéfice de 31,7 milliards de francs. Le produit des intérêts s'est élevé à 6,7 milliards de francs et celui des dividendes, à 1,7 milliard, alors que les charges d'intérêts ont atteint 0,4 milliard. Les titres porteurs d'intérêts et les instruments sur taux d'intérêt ont enregistré des pertes de cours de 1,7 milliard de francs, tandis que les titres de participation et les instruments de participation ont enregistré des gains de cours de 22,9 milliards. Enfin, les gains de change se sont élevés à 2,5 milliards de francs.

Moins-value sur le stock d'or

Le stock d'or, dont le volume n'a pas changé, a généré une moins-value de 6,4 milliards de francs. Au 30 juin 2026, le prix du kilogramme d'or s'établissait à 104 812 francs (110 919 francs au 31 décembre 2025).



Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Bénéfice sur les positions en francs

Les positions en francs ont enregistré un bénéfice de 0,1 milliard de francs. Ce montant résulte principalement des intérêts prélevés sur les avoirs en comptes de virement et des opérations destinées à résorber des liquidités. La BNS résorbe des liquidités en concluant des pensions de titres et en émettant ses propres titres de créance.

Provision pour réserves monétaires

Au 30 juin 2026, la BNS a réalisé un bénéfice de 25,2 milliards de francs avant dotation à la provision pour réserves monétaires.

En vertu de l'art. 30, al. 1, LBN, la Banque nationale est tenue de constituer des provisions suffisantes pour maintenir les réserves monétaires au niveau requis par la politique monétaire. Le montant de la dotation effectuée pour l'exercice en cours sera fixé en fin d'année.

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Compte de résultat pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2026¹

En millions de francs

	Voir chiffre	Du 01.01.2026 au 30.06.2026	Du 01.01.2025 au 30.06.2025	Variation
Résultat sur l'or		-6 350,9	8 565,2	-14 916,1
Résultat sur les positions en monnaies étrangères	1	31 661,8	-22 674,0	+54 335,8
Résultat sur les positions en francs	2	81,8	-950,1	+1 031,9
Autres résultats		8,2	-19,9	+28,1
Résultat brut		25 400,9	-15 078,9	+40 479,8
Charges afférentes aux billets de banque		-20,4	-20,0	-0,4
Charges de personnel		-104,5	-106,2	+1,7
Autres charges d'exploitation		-87,1	-84,1	-3,0
Amortissements sur les immobilisations corporelles		-19,2	-14,1	-5,1
Résultat intermédiaire		25 169,7	-15 303,2	+40 472,9

1 Non audité. L'organe de révision externe vérifie uniquement les comptes annuels.

Annnonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Compte de résultat pour le deuxième trimestre 2026¹

En millions de francs

	Du 01.04.2026 au 30.06.2026	Du 01.04.2025 au 30.06.2025	Variation
Résultat sur l'or	- 14 130,5	- 4 212,2	- 9 918,3
Résultat sur les positions en monnaies étrangères	39 863,9	- 17 416,4	+ 57 280,3
Résultat sur les positions en francs	41,4	- 254,7	+ 296,1
Autres résultats	2,8	0,5	+ 2,3
Résultat brut	25 777,5	- 21 882,8	+ 47 660,3
Charges afférentes aux billets de banque	- 12,9	- 12,1	- 0,8
Charges de personnel	- 52,0	- 52,3	+ 0,3
Autres charges d'exploitation	- 33,6	- 29,2	- 4,4
Amortissements sur les immobilisations corporelles	- 11,4	- 7,1	- 4,3
Résultat intermédiaire	25 667,6	- 21 983,5	+ 47 651,1

¹ Non audité. L'organe de révision externe vérifie uniquement les comptes annuels.

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Bilan au 30 juin 2026¹

Actif

En millions de francs

	30.06.2026	31.12.2025	Variation
Or	109 000,2	115 351,2	–6 351,0
Placements de devises ²	786 063,9	759 210,1	+26 853,8
Position de réserve au FMI	1 686,9	1 666,5	+20,4
Moyens de paiement internationaux	10 353,7	10 219,5	+134,2
Crédits d'aide monétaire	1 405,6	1 448,0	–42,4
Créances en francs résultant de pensions de titres	–	–	–
Titres en francs ³	3 378,4	3 942,9	–564,5
Prêts gagés	499,6	794,5	–294,9
Immobilisations corporelles	495,8	493,1	+2,7
Participations	132,1	131,3	+0,8
Autres actifs	614,3	600,3	+14,0
Total	913 630,6	893 857,5	+19 773,1

1 Non audité. L'organe de révision externe vérifie uniquement les comptes annuels.

2 Au 30 juin 2026, ce poste comprend les avoirs à vue résultant de pensions de titres conclues dans le cadre de la gestion des placements de devises, à hauteur de 27,2 milliards de francs (33,9 milliards au 31.12.2025). Les engagements correspondants sont portés au passif du bilan sous *Engagements en monnaies étrangères*. Il en découle un accroissement du bilan.

3 La BNS entend réduire son portefeuille de titres en francs suisses au cours des trimestres à venir, en veillant à ne pas perturber les marchés. Par le passé, les titres en francs étaient principalement destinés à servir de sûretés pour les pensions de titres visant à résorber des liquidités. C'est désormais le rôle des Bons de la BNS détenus pour compte propre. Les achats d'obligations libellées en francs continuent à faire partie des instruments de politique monétaire dont dispose la BNS en cas de besoin (voir les Directives générales de la Banque nationale suisse sur ses instruments de politique monétaire).

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Passif

En millions de francs

	30.06.2026	31.12.2025	Variation
Billets de banque en circulation	70 601,7	73 078,1	–2 476,4
Comptes de virement des banques résidentes	423 342,1	418 419,7	+ 4 922,4
Engagements envers la Confédération	28 125,9	15 377,5	+ 12 748,4
Comptes de virement de banques et d'institutions non résidentes	19 059,3	9 417,8	+ 9 641,5
Autres engagements à vue	8 100,9	7 376,0	+ 724,9
Engagements en francs résultant de pensions de titres	66 059,7	61 244,6	+ 4 815,1
Propres titres de créance	73 587,9	98 714,4	–25 126,5
Engagements en monnaies étrangères	27 246,1	33 893,7	–6 647,6
Contrepartie des DTS alloués par le FMI	9 674,4	9 572,6	+ 101,8
Autres passifs	207,1	305,9	–98,8

Fonds propres

Provision pour réserves monétaires ¹	140 083,8	127 348,9	+ 12 734,9
Capital	25,0	25,0	–
Réserve pour distributions futures ²	22 346,9	12 937,6	+ 9 409,3
Résultat de l'exercice 2025	–	26 145,7	–26 145,7
Résultat intermédiaire	25 169,7		+ 25 169,7
Total des fonds propres	187 625,4	166 457,2	+ 21 168,2
Total	913 630,6	893 857,5	+ 19 773,1

1 La provision pour réserves monétaires est alimentée dans le cadre de l'affectation du bénéfice. L'augmentation d'environ 12,7 milliards de francs correspond à la dotation effectuée au titre de l'exercice 2025.

2 La réserve pour distributions futures ne varie qu'une fois par an, dans le cadre de l'affectation du bénéfice.

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Tableau condensé de variation des fonds propres

En millions de francs

	Du 01.01.2026 au 30.06.2026	Du 01.01.2025 au 30.06.2025
Fonds propres en début de période¹	166 457,2	143 313,0
Versement d'un dividende aux actionnaires ²	– 1,5	– 1,5
Distribution à la Confédération et aux cantons ²	– 4 000,0	– 3 000,0
Résultat intermédiaire	25 169,7	– 15 303,2
Fonds propres en fin de période	187 625,4	125 008,3

1 Les fonds propres en début de période se composent du capital, de la provision pour réserves monétaires, de la réserve pour distributions futures et du résultat annuel.

2 Le dividende et le bénéfice sont distribués au deuxième trimestre.

Cours de conversion et prix de l'or

	30.06.2026 En francs	31.12.2025 En francs	2026 Variation En %	30.06.2025 En francs	31.12.2024 En francs	2025 Variation En %
1 EUR	0,9221	0,9303	– 0,9	0,9344	0,9386	– 0,4
1 USD	0,8090	0,7931	+ 2,0	0,7975	0,9045	– 11,8
100 JPY	0,4980	0,5053	– 1,4	0,5523	0,5770	– 4,3
1 GBP	1,0697	1,0655	+ 0,4	1,0910	1,1333	– 3,7
1 CAD	0,5688	0,5790	– 1,8	0,5834	0,6289	– 7,2
1 kg d'or	104 812	110 919	– 5,5	84 247	76 011	+ 10,8

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Annexe

Principes de comptabilisation et d'évaluation

La Banque nationale suisse est une société anonyme régie par une loi spéciale. Elle a deux sièges, l'un à Berne et l'autre à Zurich. Le présent rapport intermédiaire a été établi en conformité avec les dispositions de la loi sur la Banque nationale (LBN) et du code des obligations (CO), ainsi qu'avec les principes d'établissement des comptes figurant dans l'annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2025. Il donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'entreprise. Les principes d'établissement des comptes suivent les Swiss GAAP RPC (recommandations relatives à la présentation des comptes), sauf si une disposition dérogatoire a été définie. Ils s'en écartent lorsque ces recommandations entrent en contradiction avec la LBN ou lorsqu'il s'agit de tenir compte de la nature particulière de la Banque nationale. Ainsi, en dérogation aux Swiss GAAP RPC, la Banque nationale ne dresse pas de tableau des flux de trésorerie. La structure et la dénomination des postes du bilan et du compte de résultat prennent en considération les particularités de l'activité de banque centrale.

Par rapport aux comptes annuels clos au 31 décembre 2025, les principes de comptabilisation et d'évaluation n'ont subi aucune modification.

Le rapport intermédiaire de la Banque nationale suisse au 30 juin 2026 est établi selon la Swiss GAAP RPC 31; certaines informations sont présentées sous forme condensée.

La Swiss GAAP RPC 31 requiert l'indication du résultat par action. Cette information n'étant pas pertinente pour la Banque nationale au regard des dispositions légales spéciales qui la régissent, le résultat par action n'est pas mentionné. C'est la LBN qui définit les droits des actionnaires de la Banque. Le dividende versé y est notamment limité à 6% au plus du capital (soit au maximum 15 francs par action d'une valeur nominale de 250 francs). Le solde du bénéfice distribuable revient ensuite pour un tiers à la Confédération et pour deux tiers aux cantons.

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Informations complémentaires sur le bilan et le compte de résultat

Chiffre 1: Résultat sur les positions en monnaies étrangères

Ventilation selon la provenance, en millions de francs

	Du 01.01.2026 au 30.06.2026	Du 01.01.2025 au 30.06.2025	Variation
Placements de devises	31 573,4	– 22 479,0	+ 54 052,4
Position de réserve au FMI	38,7	– 83,5	+ 122,2
Moyens de paiement internationaux	16,3	– 32,9	+ 49,2
Crédits d'aide monétaire	33,4	– 78,6	+ 112,0
Total	31 661,8	– 22 674,0	+ 54 335,8

Ventilation selon le type, en millions de francs

	Du 01.01.2026 au 30.06.2026	Du 01.01.2025 au 30.06.2025	Variation
Produit des intérêts	6 737,6	6 178,9	+ 558,7
Gains/pertes de cours sur les titres porteurs d'intérêts et les instruments sur taux d'intérêt	– 1 695,2	3 905,9	– 5 601,1
Charges d'intérêts	– 389,9	– 470,5	+ 80,6
Produit des dividendes	1 665,5	1 646,2	+ 19,3
Gains/pertes de cours sur les titres de participation et les instruments de participation	22 892,4	9 967,9	+ 12 924,5
Gains/pertes de change	2 467,0	– 43 887,1	+ 46 354,1
Frais de gestion, droits de garde et autres frais	– 15,7	– 15,2	– 0,4
Total	31 661,8	– 22 674,0	+ 54 335,8

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Chiffre 2: Résultat sur les positions en francs

Ventilation selon la provenance, en millions de francs

	Du 01.01.2026 au 30.06.2026	Du 01.01.2025 au 30.06.2025	Variation
Comptes de virement	22,3	-659,6	+681,9
Titres en francs	14,6	-41,7	+56,3
Pensions de titres visant à injecter des liquidités en francs	-	-	-
Pensions de titres visant à résorber des liquidités en francs	18,8	-139,6	+158,4
Prêts gagés	-	2,4	-2,4
Engagements envers la Confédération	-	-21,8	+21,8
Propres titres de créance	28,4	-87,2	+115,6
Autres positions en francs	-2,4	-2,5	+0,1
Total	81,8	-950,1	+1 031,9

Ventilation selon le type, en millions de francs

	Du 01.01.2026 au 30.06.2026	Du 01.01.2025 au 30.06.2025	Variation
Produit des intérêts	20,1	22,9	-2,8
Gains/pertes de cours sur les titres porteurs d'intérêts et les instruments sur taux d'intérêt	2,9	-53,8	+56,7
Charges d'intérêts	67,2	-910,8	+978,0
Frais de négoce, droits de garde et autres frais	-8,5	-8,4	0,0
Total	81,8	-950,1	+1 031,9